Par contrat de location prenant effet à compter du [date de début de location], vous m'avez consenti la location d'un logement [meublé ou non meublé], situé au [adresse du logement], d'une surface de [surface en m²], pour un loyer mensuel de [montant en euros] hors charges.

- Si vous n'avez jamais reçu le DPE: Je n'ai jusqu'à la jamais reçu [de DPE] pour ce logement. C'est pourquoi, je vous demande d'entamer les démarches, sous un délai de 15 jours, pour réaliser un nouveau Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), conformément aux articles L134-1 du Code de la construction et de l'habitation et 3-3 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.
- Si vous avez reçu un DPE qui n'est plus valide: Le DPE que vous m'avez fourni a été réalisé avant le 1 er juillet 2021. Il n'est donc plus valide et je souhaite donc que vous réalisiez un nouveau diagnostic, conforme à la réglementation en vigueur. Je vous demande d'entamer les démarches, sous un délai de 30 jours pour réaliser un nouveau Diagnostic de Performance Énergétique (DPE),

A défaut de réponse de votre part dans ce délai, je me verrai contraint d'engager les démarches Nécessaires pour faire valoir mes droits.

Cordialement,